



www.eclairément.com > [Savoir et Société](#)

L'Europe des Six : 1958 – 1973

Fiche d'histoire contemporaine

dimanche 27 juillet 2008, par [Anne-Renée Castex](#), [Eclairément](#)

Suite de notre série de [fiches sur l'Europe](#). Après avoir vu les débuts de la construction européenne, [de la CECA à la CEE](#), voyons maintenant la période fondatrice de consolidation de la construction européenne, qui commence aux lendemains de la signature des [traités de Rome](#) pour s'achever avec l'entrée de 3 nouveaux membres en 1973, preuve s'il en est du succès du Marché Commun.

La période 1958 – 1973 est une période fondatrice de mise en application des traités de Rome.

Un double compromis :

- [CEE/Euratom](#) : ce qui a été construit par les contemporains comme étant deux piliers (union douanière et Euratom) va en fait reposer sur un pilier (CEE).
À partir de 1962 : le deuxième pilier effectif sera la [PAC](#).
- [fédéralisme/confédéralisme](#) : les traités de Rome laissent ouverte la question de la structure de la construction. Coexistence d'aspects fédéraux et confédéraux.

Chronologie : 2 périodes

- **1958 – 1968** : mise en route de la CEE. 1967/1968 : paralysie
- **1969 – 1973** : relance par les élargissements. Forte dynamique économique (Trente Glorieuses), croissance du commerce intra-communautaire → encourage la construction.
Le Marché Commun est un pôle de dynamisme des échanges internationaux.

Echecs politiques, réussites économiques : 1958 – 1968

Nouvelle configuration des trois Grands

1) France :

De Gaulle et l'Europe : V^e République (1958), De Gaulle en est le premier président. De Gaulle était hostile aux traités de Rome, mais il accepte le fait accompli.

Il veut faire pencher le compromis de 1957 vers le confédéralisme : pour lui, il faut que le [conseil des ministres](#) (structure intergouvernementale) reste souverain et devienne l'organe essentiel de la construction → très attaché au principe de l'unanimité → De Gaulle veut infléchir la CEE dans le sens confédéral et unioniste.

Pour lui, l'Europe doit avoir 4 caractéristiques principales :

- **Europe indépendante des E-U** (≠ positions allemande et anglaise)
- **Europe continentale** : l'Europe doit s'agrandir (Espagne, Portugal, Pologne, etc. à terme)
- **Europe confédérale** : des patries et des Etats
- **Europe populaire** : l'Europe doit prendre corps dans la population et ne pas être seulement une Europe des marchands et des technocrates.

Abandon progressif de l'Euratom : vidé de son contenu par De Gaulle dès 1959, pour profiter de la supériorité technique de la France en matière atomique pour mener une politique indépendante.

1960 : construction de la première bombe A française.

Intérêt pour un nouvel aspect de la construction, la PAC : dès 1959/1960, De Gaulle se rend compte qu'une politique agricole commune faciliterait la modernisation de l'agriculture française et ouvrirait de nouveaux débouchés aux produits français.

2) RFA :

Politique : majorité centrée sur la CDU (chrétiens-démocrates). Position plutôt fédéraliste et atlantiste.

- **1949 – 1963** : **Adenauer** est chancelier.
- 1963 – 1966 : **Ludwig Erhard** est chancelier.
- 1966 : grande coalition gouvernementale autour de la CDU (chancelier Kiesinger).
- 1969 : nouvelle majorité SPD/FDP (libéraux), chancelier **Willy Brandt** : lance la réconciliation avec la RDA (*Ost politik*).

Economie : première puissance industrielle européenne. La RFA devient également une puissance commerciale. À partir de 1958/1959, la RFA connaît les taux de croissance les plus forts de l'Europe continentale (7%/an).

La RFA est favorable à l'union douanière pour étendre ses marchés mais elle est beaucoup plus réticente à l'égard d'une politique agricole européenne. Elle est plutôt favorable à une entrée de la Grande Bretagne dans le Marché Commun.

→ La RFA devient un acteur majeur de l'Europe, vu que celle-ci se construit d'abord sur le plan économique.

Nota : sa puissance politique est limitée (pas de siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU).

3) Le Royaume-Uni :

Contexte : les conservateurs sont au pouvoir (**Churchill, Eden**, puis **Mac Millan**). 1957/1958 : tentative de concurrencer le Marché Commun → création de l'AELE (*association européenne de libre-échange*) : pays scandinaves, Suisse, Autriche. L'initiative aura un succès limité : ces pays commercent peu entre eux.

Une première entrée ratée dans la CEE :

1961 : première candidature anglaise pour entrer dans le Marché Commun → **véto français**.

Causes : Angleterre trop tournée vers le Commonwealth (→ partenaire potentiellement non loyal à l'égard de la préférence communautaire), trop atlantiste. De plus, De Gaulle craint que l'Angleterre ne veuille faire de

l'Europe une simple zone de libre-échange, avec peu d'institutions fortes sur le plan politique.

Paradoxe : Anglais comme Français ont une position confédérale.

Echecs politiques

Cinq échecs politiques et une réussite :

- **échec de la première demande d'entrée anglaise (1961)** : veto français
- **échec du premier plan Fouchet (1961)** : projet d'Union politique européenne des 6 États de la CEE, du nom de **Christian Fouchet** (plusieurs fois ministre sous la V^e République, alors ambassadeur au Danemark). Projet de renforcement des institutions de la CEE.
Contenu : primauté du Conseil des ministres sur la **Commission** (→ pouvoir confédéral), politique militaire intégrée (optique confédérale) → échec.
- **échec du 2^e plan Fouchet (1962)** : plan encore plus confédéral que le premier.
- **crise de la chaise vide (1965)** : première grande crise européenne.
30 juin 1965 : De Gaulle annonce la "chaise vide" i.e. sept mois sans participer à aucun Conseil des ministres → blocage de fait des décisions. _ Raisons : refus de l'extension du rôle du **FEOGA** et du **Parlement européen**, et surtout la modification du principe de l'unanimité dans la prise de décision au profit de la règle majoritaire (= majorité qualifiée).
Janvier 1966 : compromis de **Luxembourg** → met fin à la crise institutionnelle : maintien de l'unanimité pour les questions importantes (élargissements, transformation des institutions).
- **échec de la 2^e demande d'entrée anglaise (1967)** : veto français. Argument : les Anglais risquent de faire échouer la PAC.

→ Malgré ces 5 échecs, la construction continue, grâce aux 2 piliers (union douanière, PAC). Néanmoins, à partir de 1967, l'Europe est paralysée par ces échecs successifs.

Une réussite, l'axe franco-allemand :

janvier 1963 : traité de l'Élysée. C'est un traité d'amitié franco-allemand, signé par **De Gaulle et Adenauer**. Il envisage une coopération permanente c'est à dire l'instauration de sommets franco-allemands périodiques (2/ an), pour traiter des questions internationales et européennes.

2 volets :

- coopération militaire (tourne court rapidement)
- **aspects culturels** : jumelage de villes, rapprochement de médias (TV, radio), lycées franco-allemands.

→ Cette réussite consolide la construction de l'Europe des 6 en lui donnant une ossature franco-allemande (axe franco-allemand).

La PAC

Il en est question dès **1957** (traités de Rome). C'est **Sicco Mansholt** (ministre de l'agriculture néerlandais) qui est chargé de cette question. Pb : place disparate occupée par l'agriculture selon les pays.

FEOGA (*Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles*) : principal instrument financier permettant de mettre en œuvre la politique agricole commune. Créé en **1962** en même temps que la PAC. Le Marché Commun va doter ce fonds → fonds versés par les pays (= structure confédérale).

But : garantir des prix élevés pour certaines marchandises (au-dessus des prix mondiaux), pour maintenir aux agriculteurs un niveau de vie semblable à celui des non-agriculteurs.

Fonctionnement : les prix de vente à l'international sont les mêmes que les prix mondiaux ; c'est le Feoga qui verse la différence. → Politique agricole très coûteuse : part la plus importante du budget européen dans les 1960's (3/4 du budget).

→ Tensions entre ceux qui veulent une politique agricole minimale et ceux qui veulent une politique agricole maximale (France).

Vers les élargissements : 1969 – 1973

Un nouveau contexte :

- avril 1969 : De Gaulle perd le référendum sur la régionalisation.
- **juin 1969 : Pompidou est élu président de la République.**

Dès son arrivée, Pompidou envisage de s'appuyer sur les acquis de la PAC + faire de la France une grande puissance industrielle rivale de l'Allemagne : volonté de constituer des grands groupes industriels (→ fusions dans la chimie et la métallurgie).

Il en arrive à l'idée qu'il faut élargir l'Europe.

Elargir et "approfondir" l'Europe : Pompidou convoque un conseil à La Haye en 1969.

Buts : élargissement de l'Europe (nouveaux partenaires) et approfondissement (nouvelles institutions).

→ Projet de **Raymond Barre** (vice-président de la Commission) d'union économique et monétaire (UEM). Nb : le système monétaire international, construit à **Bretton Woods** (1944), est en train de craquer (cause : affaiblissement du dollar). 1971 : Nixon met fin à la parité fixe du dollar.

→ Pompidou facilite la troisième candidature de l'Angleterre (négociations dès 1970). Les demandes d'entrée du Danemark, de la Norvège et de l'Irlande sont acceptées → référendum dans les 4 pays : les Norvégiens votent "non". D'autres pays demandent l'association : Turquie (depuis 1963), Maroc, Tunisie, Chypre, Malte.

→ **1^{er} janvier 1973** : l'Europe des 6 passe à 9 équivalant au succès des élargissements. 3 nouveaux pays = Royaume-Uni, Irlande, Danemark.

→ Mais 1973 est aussi l'année du choc pétrolier qui marque la fin des Trente Glorieuses : la période suivante sera marquée par la crise et les problèmes monétaires → ralentissement de la construction.

En savoir plus :

- ▶ [Carte de l'Europe élargie, site de la CCI de Clermont-Ferrand](#)
- ▶ [Carte des Etats adhérents, candidats, potentiels, site du Centre d'information sur l'Europe](#)

Poursuivre votre lecture sur l'Europe

- ▶ [De l'Europe des 9 à Maastricht](#)
- ▶ [Fédéralistes et Unionistes](#)
- ▶ [La citoyenneté européenne, une citoyenneté non vécue et encore incomplète](#)

Source : cours de Michel Margairaz à Paris VIII, 2007/08.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Commons (diffusion et reproduction libres avec l'obligation de citer l'auteur original et l'interdiction de toute modification et de toute utilisation commerciale sans autorisation préalable).